

***Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois***
Le mercredi 19 octobre 2016 (13h30)
Salle de conférence du CÉF
Regina

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina
Vice-Présidence : Élisabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Dawn Krohn, Région n° 7 de Prince Albert
Clarence Briand, Région n° 8 des Battlefords

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Direction générale aux affaires
Bernard Roy, Direction générale à l'éducation
André Messier, Direction générale adjointe à l'éducation
Gilbert Hautcoeur, Direction des projets
Siriki Diabagaté, Direction des Services Financiers
Sébastien Fillion, Coordinateur des TI
Claude-Jean Harel, Coordinateur des communications
Catherine Colombet, Adjointe administrative

I. OUVERTURE

1.1 Bienvenue et politique du jour

La présidence constate que le quorum est atteint et appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du mercredi 19 octobre 2016 à 13h30.

Monsieur le président remercie les membres du CSF, le personnel du CÉF et la presse de leur présence. Il souhaite la bienvenue à M. Jason Wandy, *Principal* au Bureau du vérificateur provincial qui va exposer le rapport de la vérificatrice provinciale.

1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 19 octobre 2016

16.296 CLARENCE BRIAND : Que l'ordre du jour de la séance régulière du 19 octobre 2016 soit adopté tel que présenté.

Adopté

1.3 Déclaration de conflits d'intérêts

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Président déclare l'absence de conflits d'intérêts. Il rappelle qu'à tout moment, lors de la rencontre, un conflit d'intérêt peut être déclaré.

1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 septembre 2016

16.297 MARIA LEPAGE : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 septembre 2016, tel que présenté.

Adopté

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 30 septembre 2016

16.298 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 30 septembre 2016, tel que présenté.

Adopté

*1.6 ** Assentiment sur la correspondance et les points d'information*

16.299 CLARENCE BRIAND : Que le CSF retire les étoiles au point 3.1 « Correspondance ».

Adopté

II. Directions du Conseil

2.1 Décisions

2.1.1 Affaires financières

2.1.1.1 Rapport du vérificateur provincial

M. Jason Wandy remercie le CSF de l'avoir invité à se joindre à la rencontre. Il expose au CSF les suivis qui ont été réalisés aux 10 recommandations faites par la vérificatrice provinciale en 2014, ainsi qu'un résumé des actions entreprises jusqu'au 30 septembre 2016.

Il informe le CSF que les 10 recommandations ont été mises en œuvre.

Après que M. Wandy ait répondu aux questions des membres du CSF, la présidence le remercie à nouveau pour avoir pris le temps de venir exposer le rapport au CSF, comme il l'avait précédemment fait auprès du Comité de vérification.

M. Alpha Barry, Président du CSF, formule ensuite des remerciements appuyés au personnel du CÉF, au Comité de vérification et aux élus pour le travail fourni, la rigueur apportée et la bonne collaboration avec le personnel du bureau du vérificateur provincial.

16.300 ALPHA BARRY : Que le CSF exprime de façon officielle ses remerciements et sa reconnaissance envers l'administration pour le travail effectué, et que le CSF reçoive le rapport tel que soumis.

Adopté

16.301 CLARENCE BRIAND : Que le CSF mandate la présidence de préparer, de signer et d'envoyer la lettre de remerciements à l'administration.

1 abstention
Adopté

2.1.1.2 États financiers au 31 août 2016

Les états financiers sont présentés par Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires, qui rappelle qu'il s'agit de l'exercice entre le 1^{er} septembre 2015 et le 31 août 2016.

M. Ajavon informe l'assemblée que le déficit financier est repayé. Il apporte ensuite des explications détaillées sur chaque catégorie des comptes des revenus et des charges.

Il est rappelé que les salaires des enseignants ont été revus à la hausse mais que le Ministère ne reconnaît pas cette augmentation dans l'octroi au CÉF. A cela s'ajoute un nombre croissant des enseignants au sein du CÉF qui n'est pas non plus reconnu par le Ministère.

On peut constater, en visualisant les statistiques, que 89 % des revenus sont réparties entre l'enseignement, les opérations et entretiens et le transport.

Le CSF adresse ses sincères félicitations à tous ceux qui ont permis au CÉF de rembourser sa dette en 3 ans. Merci aux employés du CÉF qui ont toujours soutenu les élèves. C'est la preuve du dévouement des employés du CÉF. Un message de prudence est également exprimé pour l'avenir des écoles fransaskoises.

16.302 MARIA LEPAGE : Que le CSF transfère la somme de 1 812 688 \$ de la réserve aux « non affectés » pour l'année fiscale se terminant au 31 août 2016.

Adopté

2.1.1.3 Centre francophone des Battlefords

Suivi à la lettre envoyée le 8 septembre 2016 par Madame Connie Carignan, Présidente du Centre francophone des Battlefords à Messieurs Alpha Barry, Président du CSF et Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires (voir correspondance de la séance régulière du 30 septembre 2016).

M. Ajavon Ronald invite M. Gilbert Hautcœur, Directeur des projets, à se joindre à

la table.

M. Hautcœur rappelle que depuis 2011, l'Association des loisirs et du centre culturel de North Battleford (ALCCNB) a accepté de libérer les locaux de l'école Père Mercure qui avaient été mis à leur disposition. Le CÉF paie leur loyer sur un site extérieur. Le propriétaire a demandé à l'ALCCNB de déménager.

L'aide financière du CSF s'inscrit dans la logique du triple mandat. Il y a une valeur ajoutée de soutenir une association communautaire et il y a un bénéfice pour l'élève qui aura accès, dans l'édifice Don Ross, à une cuisine commerciale, un gymnase et une patinoire. Les fonds reçus par le Programme de langues officielles dans l'enseignement (PLOE) permettent de prendre des initiatives comme celle-ci.

- 16.303 MARIA LEPAGE :** Entendu que le CSF a un mandat communautaire et que cette valeur ajoutée aura un impact sur les élève du CÉF (par exemple l'accès entre autres à la cuisine commerciale, au gymnase et à une patinoire), que le CSF accepte que le versement mensuel soit augmenté à 500\$ (1 680\$ de plus par année) pour aider l'ALCCNB à défrayer les coûts de locations de leurs nouveaux locaux éventuels.
Adopté

2.1.1.4 Demande de prêt

Présentation par Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires, d'une lettre du 19 septembre 2016 du Président de l'Association des parents de l'ÉCF (APECF) relative à une demande de prêt pour la rénovation du terrain de jeu, ÉCF, pavillon élémentaire.

Le CSF demande des clarifications à l'administration.

- 16.304 DAWN KROHN :** En l'absence de politique et de précédent, que le CSF mandate l'administration d'obtenir plus d'information ainsi qu'une analyse d'impact sur cette requête et de revenir à la table du CSF lors d'une prochaine rencontre.
Adopté

2.1.2 Demande de portatives

Présentation par Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires, du document du Ministère de l'éducation « 2017-18 Relocatable Classroom Program – New Relocatable Classroom Request Details » et relative à une demande pour des portatives pour 2017-2018. Cette proposition de « demande de portatives » est faite au niveau provincial.

Le CÉF a fait des demandes de portatives pour 2015-16, 2016-17 mais ne les a pas obtenues. La demande est à réitérer pour 2017-18.

16.305 ALPHA BARRY : Que le CSF reçoive le rapport sur la demande de portatives. Que le CSF mandate l'administration de soumettre une demande de 3 portatives au Ministère, 2 pour l'école Ducharme et 1 pour l'école Boréale. Qu'une lettre explicative soit envoyée au Ministère sur le manque d'espace et le besoin d'une nouvelle école dans les villes de Saskatoon, Regina et Prince Albert et de noter que les écoles de Saskatoon et Prince Albert n'ont pas d'espaces pour des portatives.

Adopté

2.1.3 Ressources humaines

2.1.3.1 Rapport RH

16.306 ALPHA BARRY : Que le CSF mandate l'administration de joindre dorénavant au rapport RH une analyse détaillée comprenant l'impact sur les équivalents temps plein (ETP), les coûts, les bénéfices afférents aux changements et que le CSF reçoive le rapport RH du 23 septembre au 5 octobre 2016 tel que présenté.

Adopté

2.1.3.2 Rapport sur le taux de fidélisation et sur l'engagement du personnel

Le rapport sur le taux de fidélisation est présenté par Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires. Il présente le taux de fidélisation de septembre 2016 et un comparatif avec le taux de fidélisation de septembre 2015.

Ronald Ajavon présente ensuite le rapport sur l'engagement du personnel.

Un sondage a été réalisé auprès du personnel du CEF avec 3 questions :

- 1) Je suis conscient(e) de l'existence du plan stratégique 2021 du CSF ?
- 2) Je me sens outillé(e) pour répondre aux exigences de ce plan stratégique ?
- 3) Je suis engagé(e) dans la réussite des élèves au travers des initiatives de ce plan stratégique ?

Les résultats indiquent que le personnel s'approprie le plan stratégique tout doucement. Il est proposé de refaire le même sondage dans 6 mois pour mesurer l'évolution.

16.307 MARIA LEPAGE : Que le CSF reçoive les rapports sur le taux de fidélisation et sur l'engagement du personnel tels que présentés avec une révision pour le printemps 2017.

Adopté

2.1.4 Demande d'excursion internationale

Présentation de Bernard Roy, Directeur général à l'éducation.

Il s'agit d'un séjour d'immersion linguistique et culturelle pour les élèves d'espagnol. Les élèves de Bellegarde, Ducharme, Père Mercure, École canadienne-française PGD, Providence, Monseigneur de Laval PSQV et St-Isidore sont concernés. Le voyage est prévu du 14 au 28 avril 2017 au Costa Rica (à San José, Capitale du Costa Rica).

La demande a été présentée au CSF le 30 septembre 2016 qui avait sollicité une analyse complète des coûts et risques.

Des compléments d'information sont apportés aux conseillers :

- Qui sera l'autre accompagnateur ;
- Quels seront les coûts associés à la suppléance ;
- Quels seront les impacts financiers sur les journées gagnées ;
- Quelle évaluation le gouvernement canadien fait-il sur la sécurité au Costa Rica.

16.308 JOSEPH POIRIER : Que le Conseil des écoles fransaskoises autorise la tenue du voyage 2016-2017 au Costa Rica, selon les modalités présentées.

Adopté

2.1.5 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc.

CÉ de l'école Notre-Dame-des-Vertus et CÉ de l'école Valois

Il s'agit d'informations transmises au CSF quant aux démissions de conseillères d'école des écoles Notre-Dame-des-Vertus (procès-verbal de la rencontre du 7 septembre 2016) et Valois (par lettre).

2.1.6 Rapports des membres

Comité d'autorisation des dépenses

Présentation par le conseiller scolaire Clarence Briand du rapport du Comité d'autorisation des dépenses qui s'est réuni le 12 octobre 2016.

16.309 CLARENCE BRIAND : Que le CSF reçoive le rapport du Comité d'autorisation des dépenses et approuve le remboursement des dépenses, telles qu'autorisées en comité le 12 octobre 2016.

Adopté

2.1.7 Permissions d'admission

Présentation par le Directeur général à l'éducation, M. Bernard Roy, des demandes de permission d'admission.

16.311 MARIA LEPAGE : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de

l'école ECF d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille IF 82 à l'école ECF de Saskatoon.

Adopté

16.312 CLARENCE BRIAND : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de ECF de refuser la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille A 91 à l'école ECF de Saskatoon.

2 abstentions

Adopté

16.313 CLARENCE BRIAND : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de Père Mercure d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille A 92 l'école Père Mercure de North Battleford.

Adopté

16.314 CLARENCE BRIAND : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de l'école Père Mercure de refuser la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille I 70 à l'école Père Mercure de North Battleford.

Adopté

16.315 CLARENCE BRIAND : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de l'école Père Mercure de refuser la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille A 90 à l'école Père Mercure de North Battleford.

1 abstention

Adopté

16.316 ALPHA BRIAND : Que le CSF accepte la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille IF 83 à l'école Laval de Regina en attendant de finaliser le dossier.

Adopté

Pause de quelques minutes à 15 heures.

2.1.8 Les résultats scolaires et rapport d'analyse sur les effectifs scolaires

Présentation par M. Bernard Roy, Directeur général à l'éducation, des résultats scolaires pour 2015-2016, comparativement à ceux de 2014-2015.

L'expression « niveau adéquat » fait référence à une échelle d'appréciation des compétences/connaissances acquises par l'élève :

- 4 - Maîtrise et surpasse les attentes
- 3 - Atteint les attentes (niveau adéquat)
- 2 - Se rapproche des attentes
- 1 - N'atteint pas les attentes

Bernard Roy communique et commente les résultats (%) des élèves à l'élémentaire (de la 1^{ère} à la 4^e année) qui ont obtenu ou atteint le niveau adéquat (évaluations réalisées par le biais de GB+) en lecture.

M. Roy poursuit avec les résultats scolaires au secondaire :

- en lecture (7^e et 10^e année) ;
- les 5 différents programmes d'anglais (ELA) ;
- les 4 différents programmes en mathématiques.

Le nombre de crédits obtenus

Pour obtenir son diplôme, l'élève fransaskois doit avoir un minimum de 24 crédits. M. Roy révèle la moyenne des crédits obtenus par les élèves du CÉF (de la 10^e à la 12^e année) versus la moyenne au niveau provincial.

Le taux de diplomation

Le pourcentage des élèves de la cohorte 2013-2014 et de la cohorte 2011-2012 ayant obtenu leur diplôme en 2015-2016 versus celui au niveau provincial est présenté.

16.317 MARIA LEPAGE : Que le CSF reçoive les résultats scolaires et le rapport d'analyse sur les effectifs scolaires.

Adopté

2.1.9 Cadre d'imputabilité

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires, d'une ébauche du cadre d'imputabilité qui sera complété et finalisé après l'approbation du profil de sortie de l'élève.

M. Ajavon présente les principes directeurs, les indicateurs de performance, le tableau de bord et la mise en œuvre du cadre d'imputabilité.

Il est suggéré de trouver un moyen d'encourager les enseignants, le personnel, etc... des écoles à être créatif pour que nos élèves participent à des activités francophones. De bonnes initiatives sont prises dans d'autres conseils scolaires pour inciter les élèves à participer à des activités francophones en dehors des heures de classe.

16.318 ALPHA BARRY : Que le CSF reçoive le cadre d'imputabilité tel que présenté.

Adopté

2.1.10 Fondation fransaskoise

16.319 ALPHA BARRY : Que le CSF mandate l'administration de faire la promotion auprès du personnel et des élus pour les encourager à faire un don de charité à la Fondation

fransaskoise qui génère des fonds pour des bourses et autres destinés aux élèves du CÉF et que l'administration mette en place un système de déduction à la source au niveau du service de la paie.

Adopté

III. Correspondance et points d'information

2.1 Correspondance

- FNCSF : Communiqués des 22, 26, 27 septembre et 13 octobre 2016
- SSBA : Ébauche de lettre au Ministère
- SSBA : Formule de financement, Rapport final
- AGA de la FNCSF
- Vérificateur provincial : lettre du 6 octobre 2016

16.320 CLARENCE BRIAND : Que le CSF revienne au point 2.1.6 pour ajouter un rapport du Comité de vérification sur les buts et objectifs du budget 2016/2017.

Adopté

Le conseiller scolaire, Joseph Poirer, a quitté la séance régulière à 16h10.

16.321 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF adopte les buts et objectifs/budget dans les « Activités clés de mise en œuvre du plan stratégique 2016-2021 » tels que présentés.

Adopté

IV. Délégations et présentations spéciales

Sans objet.

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

- Développer une politique et une stratégie de concertation pour remplir le mandat communautaire du CSF ;
- Plan de bénéfices ;
- Rémunération des élus ;
- Prochaine séance organisationnelle pourrait se tenir le 4 novembre après-midi à 13 heures par exemple.

VI. Tour de table et clôture de la séance

5.1 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)

5.1.1 Évaluation de l'aspect informatique du cahier des séances

Aucune observation

5.1.2 Rapport de l'autoévaluation de la séance du 30 septembre 2016

Aucune observation

5.1.3 Autoévaluation de la séance du 19 octobre 2016

Document distribué aux conseillers présents.

5.1.4 Durée de la séance du 19 octobre 2016

16.322 CLARENCE BRIAND : Que le CSF accorde aux membres du CSF présents à la séance du Comité plénier et à la séance régulière du 19 octobre 2016, un remboursement d'honoraires et dépenses équivalent à 1 jour de 4 heures et plus.

Adopté

5.2 Prochaine séance : Séance organisationnelle : date à définir ultérieurement.

5.3 Levée de la séance du 19 octobre 2016

16.323 DAWN KROHN : Que le CSF lève la séance régulière du 19 octobre 2016 à 16h22.

Adopté

Présidence

Secrétaire